

				
Parents colère 23 (Creuse)	Association des maires ruraux des Landes (40)	Collectif régional de défense de l'école rurale (Bretagne)		Association des maires ruraux de Seine-Maritime (76)

Madame, Monsieur le candidat à la Présidence de la République,

05 avril 2017

Nous souhaitons tous une république qui donne toutes ses chances à chaque citoyen depuis la petite enfance et l'école, une république où les services publics garantissent à chacune et chacun, et dans tous les territoires, l'égalité réelle.

**Par leur présence sur le territoire, les services publics permettent de réduire les inégalités sociales.**

La République se doit de protéger le milieu rural fragilisé car durement frappé par la disparition progressive et inexorable des services publics de proximité et notamment des petites écoles, très souvent le dernier lieu de vie de nos villages.

La plupart des municipalités de nos petites communes ont engagé des efforts financiers non négligeables pour maintenir ou construire des locaux adaptés et accueillants, assortis de tous les services annexes (garderie, cantine, ATSEM, personnel etc...).

Le ministère de l'Éducation Nationale a officialisé au printemps 2016, sa volonté de fermer rapidement la moitié des écoles, notamment en s'appuyant sur les conventions ruralité et en commençant par les écoles jusqu'à 4 classes, en envoyant les élèves de CM1 et CM2 dans les bourgs-centres au plus près des collèges, et en regroupant les regroupements dispersés, ce qui reviendra à fermer encore d'autres écoles et à éloigner ce service de la population sans qu'aucun intérêt public ne le justifie.

**L'ensemble de ces mesures revient à fermer plus de la moitié des écoles primaires.**

Avec à chaque fois, la création d'un transport scolaire et 2 000 km par an parcourus par élève en moyenne et l'ajout de milliers de tonnes de carbone dans l'atmosphère.

Ceci à l'heure où « l'école de proximité devrait participer aux efforts nécessaires de transition énergétique, écologique, de lutte contre les gaz à effet de serre... ».

Depuis une quarantaine d'années, il n'y a jamais eu autant de familles avec de jeunes enfants qui souhaitent s'installer dans le milieu rural ; malheureusement on est en train de créer les conditions de fuite vers les bourgs-centres et de désertification des petites communes. Par ailleurs, l'ambiance des « quartiers » privés de service public ne cesse de se détériorer.

L'étude de l'IFOP de mars 2016 a prouvé la corrélation entre la perte des services (publics ou privés) et le vote FN.

Cette perte de service public nous éloigne de la démocratie.

Nous souhaitons que vous vous engagiez par écrit à revenir sur cette politique néfaste et à rouvrir les services publics de proximité et en particulier les écoles.

Nous vous demandons de vous positionner notamment sur les points suivants :

- Que cesse cette remise en cause permanente de la qualité de l'enseignement dans nos petites écoles (classes uniques ou écoles rurales). *Il n'existe pas d'étude qui démontre que l'enseignement y soit de moins bonne qualité ; au contraire les seules études connues ont des conclusions opposées et n'ont jamais été démenties. Des personnalités renommées sont issues de classes uniques. Une analyse des notes obtenues par des élèves issus de ce type d'établissement démontre aussi l'efficacité de cet enseignement.*

- Que l'inscription des petits soit facilitée et systématisée partout où les conditions matérielles et humaines sont réunies ;
  - Que les dérogations pour les 3-4 ans (PS et MS) soient accordées dans les classes uniques où ces refus entraînent une baisse artificielle des effectifs par simple siphonage et donc une fermeture à terme ;
  - Que l'accueil des moins de 3 ans soit la règle dans les écoles à partir de 2 classes ;
- Les trois points ci-dessus sont en adéquation avec la volonté affichée par la loi de Refondation de l'école d'une meilleure scolarisation des maternelles.**
- Que les élus et les parents soient réellement associés aux projets de carte scolaire ;
  - Que les temps de transport soient étudiés et pris en compte AVANT tout projet de restructuration ;
  - Que la spécificité de [l'école en montagne](#) et le règlement départemental soient respectés dans le cadre des transports scolaires ;
  - Qu'on abandonne cette idée de gros groupes scolaires sans âme qui ne sont plus à échelle humaine. Ils n'ont jamais démontré leur efficacité pédagogique. Dans la société actuelle, l'enfant a besoin de repères, de calme, de sérénité. Ce n'est pas dans les petites structures que l'on connaît les problèmes de violence et d'incivilité. Les regroupements à tout prix ne peuvent pas être LA seule réponse à la régression de l'école dans les classements PISA ;
  - Que nos écoles de villages, du fait de leur structure à taille enfant, des pratiques pédagogiques innovantes de la classe multi-âges, de leur insertion dans une communauté éducative de proximité, des nouvelles formes de co-éducation qui y sont mises en œuvre, soient ainsi reconnues comme le lieu privilégié de l'innovation sociale, pédagogique, écologique et démocratique ;
  - Que cet enjeu de modernité, que représentent ces petites écoles, que Philippe MERIEU dit d'ailleurs « constituer une ressource considérable et nous permettre d'imaginer un nouveau paradigme pour une école véritablement démocratique », soit reconnu et constitue la promesse de la réelle prise en compte du bien-être de l'enfant et de la construction de ces jeunes citoyens.

Ainsi, d'autres systèmes éducatifs, tels que celui de la Finlande, ont pu se construire et susciter la réussite de leurs élèves, ceci en se fondant sur deux principes essentiels : la confiance de l'Etat dans les acteurs du terrain, et la mise en actes et en moyens de tout ce qui permet le bien-être de l'enfant.

En résumé, il faut arrêter cette gestion purement comptable de l'école et se préoccuper d'abord et surtout de l'intérêt et du bien-être de l'enfant, le grand oublié des « conventions ruralité » ou autres protocoles. C'est pourtant lui l'avenir de la France !

### **L'école rurale ne peut pas, ne doit pas, être le seul levier de refondation de l'école.**

Dans quelques départements, ces protocoles censés « sauver » le monde rural arrivent à leur terme. Il est aisé de constater que les fermetures s'y sont quand même poursuivies à un rythme jamais atteint.

Nous vous invitons à venir sur nos territoires, Lot, Creuse, Gers, Normandie, Pyrénées-Atlantiques, Bretagne, Landes... voir sur place la réalité de nos écoles et instaurer un dialogue constructif sur nos ambitions communes pour l'école et le territoire.

### **Il n'y a pas de petite école !**

### **Il y a un cœur qui bat, ou un village qui meurt !**

Nous vous remercions pour votre réponse.

Collectifs et Associations nationales :

- Lionel Paillardin (Ecole & Territoire),
- Fédération Nationale pour l'Ecole rurale (FNER)

Collectifs et Associations locales :

- Lot : Collectif « La petite école est une chance 46 », Collectif Citoyen de Sauvegarde des Ecoles de Village (CCSEV46)
- Pyrénées-Atlantiques : Association de Défense des Ecoles Rurales Publiques du 64 (ADERP64), Collectif 64 de Défense des Ecoles Rurales, APE de Rivehaute
- Creuse : Parents colère
- Landes : Association des maires ruraux
- Bretagne : Collectif régional de défense de l'école rurale
- Seine-Maritime : Association des maires ruraux